



La Maison de la Laïcité de **Visé** ^{asbl} et Culture et Action Laïque
de la **Basse-Meuse** ^{asbl}
vous invitent à la conférence - débat



DU PARADIS FISCAL À L'ENFER DU PÉNAL

mardi 8/11/2016 à 20h



Centre Culturelle de Visé,
salle des Echecs

Par Michel Claise, juge d'instruction en matière financière, auteur de *Le Club des Cassandre, Propos sur la criminalité financière*, Racine, 2015

Chercher le mot «blanchiment» dans la table des matières du code pénal est une démarche vaine. Par contre, la lecture de l'article 505 du même code fera découvrir que notre législation n'est pas en reste dans la lutte contre ce fléau mondial. Nos élus ont préféré le qualifier de «recel élargi» et ceux-ci, conscients de l'importance de donner aux professionnels qui le combatte les outils nécessaires, en ont fait un texte que beaucoup nous envie, tant son champ d'application ouvre des possibilités étendues dans la répression. Et il y a de quoi. Parce qu'il n'est pas d'infractions dont le but est de s'enrichir, de la fraude fiscale simple au terrorisme, en passant par le trafic de stupéfiants, d'armes, d'êtres humains, par les escroqueries et les détournements, qui n'entraînent automatiquement l'obligation pour le criminel de blanchir l'argent illégalement acquis. Parce que la lutte contre la corruption, ces pratiques qui bloquent le phénomène de démocratisation des pays les plus faibles, ne peut être efficace qu'en empêchant les corrompus de profiter ailleurs de leur bas-de-laine illicite. A suivre absolument...

Renseignements :

auprès de la Maison de la Laïcité de Visé
0477 78 34 79 - laicite.vise@gmail.com

Centre Culturelle de Visé,
Salle des Echecs
Rue du Collège à 4600 Visé

Gratuit

**CALg**
Association membre du
Centre d'Action Laïque
de la Prouince de Liège



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONNO-BRUXELLOISE



Province
de Liège



Visé



Wagny



Solidaris
mutualité



Dalhem